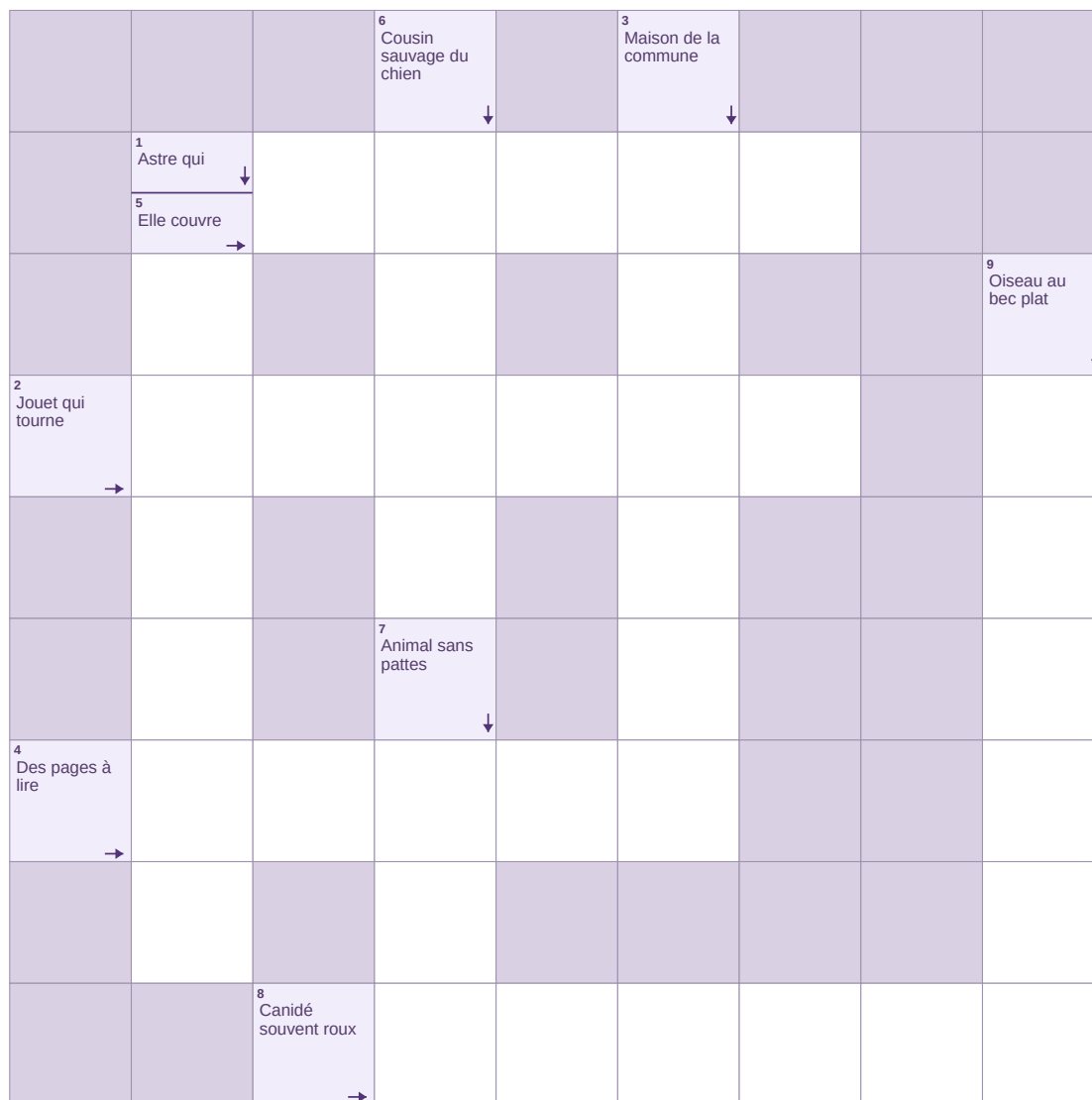


Un mot. Un déclic.

6–8 ans | Grille c012201 | 9 x 9 cases



LES DÉFINITIONS EN CLAIR

- | | |
|--|--|
| 1. V · Un astre qui produit sa propre lumière. (6 lettres) | 5. H · Élément du plumage. (5 lettres) |
| 2. H · Objet qui tourne sur une pointe. (6 lettres) | 6. V · Canidé sauvage qui peut vivre en meute. (4 lettres) |
| 3. V · Bâtiment où se trouvent les services municipaux. (6 lettres) | 7. V · Petit animal au corps allongé, comme celui de terre. (3 lettres) |
| 4. H · Ensemble de pages reliées contenant un texte ou des images. (5 lettres) | 8. H · Animal sauvage à la queue touffue. (6 lettres) |
| | 9. V · Oiseau aquatique dont le bec est généralement aplati. (6 lettres) |

Le corrigé, à part.

6–8 ans | Grille c012201 | 9 x 9 cases

			6 Cousin sauvage du chien ↓		3 Maison de la commune ↓			
	1 Astre qui ↓ 5 Elle couvre →	P	L	U	M	E		
	E		O		A			9 Oiseau au bec plat ↓
2 Jouet qui tourne →	T	O	U	P	I	E		C
	O		P		R			A
	I		7 Animal sans pattes ↓		I			N
4 Des pages à lire →	L	I	V	R	E			A
	E		E					R
		8 Canidé souvent roux →	R	E	N	A	R	D

LES RÉPONSES ET LEUR ORTHOGRAPHE

1. V · étoile — Un astre qui produit sa propre lumière.

2. H · toupie — Objet qui tourne sur une pointe.

3. V · mairie — Bâtiment où se trouvent les services municipaux.

4. H · livre — Ensemble de pages reliées contenant un texte ou des images.

5. H · plume — Élément du plumage.

6. V · loup — Canidé sauvage qui peut vivre en meute.

7. V · ver — Petit animal au corps allongé, comme celui de terre.

8. H · renard — Animal sauvage à la queue touffue.

9. V · canard — Oiseau aquatique dont le bec est généralement aplati.